

- TABLE DES MATIERES -	N° Page
1) L'évolution de la population entre 1850 et 1954	27
2) L'évolution naturelle de la population	27
- INTRODUCTION	1
- PREMIERE PARTIE	3
- CHAPITRE I : L' <i>Histoire de SAINT-AUGUSTIN</i> quelques repères des origines à l'époque moderne	5
A. Les origines de SAINT-AUGUSTIN	4
B. Quelques notes sur la paroisse	4
C. Les bourgeois et seigneurs	6
1°) Le château du Tourondel	6
2°) Le château de Beyssac	7
3°) Les vieilles maisons de SAINT-AUGUSTIN	7
D. L'incendie des Monédières	8
E. Toponymie et histoire des villages	11
- CHAPITRE II : Etude des milieux physique et climatologique	13
A. Le relief	15
B. La géologie	15
1°) A L'échelle des Monédières	17
2°) A l'échelle de la région de Tulle- Treignac	17
3°) Analyse morphologique	18
C. Climatologie et hydrographie	19
1°) Le nombre de jours de gel	19
2°) Précipitations et température	20
3°) Les différents types de temps	20
4°) L'hydrographie	22
- CHAPITRE III : Etude démographique de SAINT-AUGUSTIN	23
A. L'évolution de 1850 à 1954	24
1°) L'évolution de 1850 à 1912	24
2°) L'évolution de 1912 à 1954	25

<b>B. L'évolution de 1954 à 1976 : L'état actuel de la population</b>	<b>27</b>
1°) L'état actuel de la population	27
2°) L'évolution naturelle de la population	30
<b>C. La répartition de la population dans la commune</b>	<b>31</b>
1°) Généralités	31
2°) Le cas particulier de Chauzeix	32
<b>D. Les mouvements de population</b>	<b>34</b>
1°) L'émigration	34
2°) L'immigration	36
3°) La répartition nouvelle des habitants	37
<b>E. Les activités socio-professionnelles à SAINT-AUGUSTIN</b>	<b>38</b>
1°) La population dispersée	38
2°) La population du Bourg	39
3°) Evolution des catégories socio-professionnelles depuis 1960	40
<b>F. Etude du lieu de naissance des habitants</b>	<b>41</b>
-	
<b>- CHAPITRE IV : Les bois : problème du reboisement et industrie</b>	<b>42</b>
<b>A. Les essences forestières</b>	<b>43</b>
<b>B. Le problème du reboisement</b>	<b>45</b>
1°) L'évolution du reboisement	45
2°) Le choix des essences pour le reboisement	46
3°) Les différentes méthodes du reboisement	47
4°) Avantages et conséquences économiques du reboisement	48
<b>C. La commercialisation des bois</b>	<b>51</b>
1°) Les entreprises forestières	51
2°) L'exemple de l'entreprise d'un exploitant forestier de Corrèze	52
3°) Les scieries du canton de Corrèze	54
4°) L'expédition du bois	54
-	
- Les différentes aides	
-	
- Conclusion sur les deux parties	

- DEUXIÈME PARTIE	
<b>D. La chasse</b>	55
1°) Le nombre de chasseurs	55
2°) L'ouverture de la chasse	56
3°) La chasse dans les îles	57
- <b>CHAPITRE V : SAINT-AUGUSTIN : une commune à l'activité agricole dominante</b>	57
<b>A. L'utilisation du sol</b>	57
1°) Le paysage rural	58
2°) L'occupation du sol et son évolution	59
3°) Les catégories de cultures	62
<b>B. La population agricole de SAINT-AUGUSTIN</b>	67
1°) L'effectif	67
2°) Structure par âge des chefs d'exploitation	68
3°) L'activité des chefs d'exploitation et de leur famille	69
4°) Le cas des salariés et des saisonniers	70
<b>C. La structure des exploitations agricoles et leur mode de faire-valoir</b>	71
1°) Répartition des exploitations selon la taille de S.A. Utilisée	71
2°) La forme et la superficie des parcelles d'après l'étude du cadastre	72
3°) Le regroupement des parcelles	73
4°) Répartition des exploitations selon le mode de faire-valoir	74
<b>D. Le matériel agricole</b>	75
1°) L'évolution de la mécanisation	76
2°) Caractères de la mécanisation	77
3°) Importance du matériel agricole	77
<b>E. L'élevage</b>	78
1°) Conditions naturelles de l'élevage	78
2°) Le cheptel	79
3°) Les foires	83
<b>F. Les encouragements au maintien de l'agriculture</b>	80
- Les différentes aides	87
- Conclusion de la 1ère partie	88

- DEUXIEME PARTIE	
- CHAPITRE I : un effectif de population très âgé	89
A. Etude de la structure par âge à SAINT-AUGUSTIN d'après la pyramide des âges	90
1°) La tranche d'âge des 41 - 60 ans	91
2°) La tranche d'âge des 21- 40 ans	92
3°) Les jeunes de 0 à 20 ans	92
B. Le cas particulier des retraités	92
C. Les conséquences néfastes d'une telle démographie	94
1°) Des professions dangereusement menacées	94
2°) Un faible taux de natalité	94
3°) Le manque de dynamisme des habitants	96
4°) Les relations avec l'extérieur	99
- CHAPITRE II : Une industrialisation très faible	
A. L'usine hydroélectrique de SAINT-AUGUSTIN	104
B. L'usine de sièges de Corrèze	105
C. Quelques mots sur l'uranium	107
D. La politique globale de sauvegarde et d'animation	108
1°) L'aide spéciale rurale	108
2°) Les primes	108
- CHAPITRE III : La politique de développement de la commune	
A. Composition du Conseil Municipal	110
B. L'étude du budget	111
1°) La section fonctionnement	112
2°) La section investissement	113
C. Les travaux entrepris	114
- Liste chronologique des grandes réalisations	114
- CONCLUSION GENERALE	121
- DOCUMENTATION ET BIBLIOGRAPHIE	123
- Annexes	130



## 15 - CHEFS D'EXPLOITATION SELON AGE ET ACTIVITE

Année de naissance	Age au 1-1-1971	CHEFS D'EXPLOITATION						SUPERFICIE AGRICOLE UTILISÉE (en ha)					
		Travaillant sur l'exploitation			Ayant une activité extérieure			Chefs travaillant sur l'exploitation			à temps partiel	Chefs ayant act. ext. à titre principal	
		Ensemble	%	dont femmes	à temps complet	à temps partiel	Ensemble	pour 100 chefs	Ensemble	%	dont femmes	à temps complet	à temps partiel
1946 et après	Moins de 25	1	0,2	-	4	-	-	-	20	0,4	-	36	-
1941-45	25-29	6	4,9	2	4	7	2	170	29,0	17	119	5,1	44
1936-40	30-34	2	1,9	1	4	7	2	170	29,0	21	55,6	2,5	22
1931-35	35-39	2	1,5	-	6	9	2	174	30,1	-	57,9	5,9	24
1926-30	40-44	8	6,5	3	5	11	4	174	30,7	45	140,4	4,5	27
1921-25	45-49	70	55,5	3	53	14	12	174	30,2	79	135,1	2,1	66
1916-20	50-54	42	30,0	2	57	19	16	174	30,7	49	79,2	6,4	66
1911-15	55-59	54	39,1	1	25	7	6	174	30,5	49	65,1	5,1	32
1906-10	60-64	60	44,2	1	46	5	3	174	30,9	10,0	65,1	5,2	32
1901-05	65-69	30	24,0	0	44	18	9	174	31,7	11,7	66,7	4,7	91
1900 et avant	70 et plus	4,5	3,2	0	30	8	3	174	31,5	6,1	40,3	6,4	14
	Ensemble dont femmes	44,5	100,0	34	101	66	42	174	31,9	3,3	11,4	1,6	-
		32	7,9	34	101	66	2	174	31,0	44,4	64,4	1,1	36,2
								174	31,0	44,4	64,4	1,1	46

## 16 - POPULATION FAMILIALE (yc. chefs d'exploitation) SELON AGE, SEXE ET ACTIVITE

Année de naissance	Age au 1-1-1971	Sexe masculin						Sexe féminin						Les 2 sexes				
		Actifs sur l'expl.			Inactifs sur l'expl.			Actifs sur l'expl.			Inactifs sur l'expl.			Actifs sur l'exploitation		Inactifs sur l'expl.		
		Ensemble	dont act. ext. principale	Ensemble	dont act. ext. principale	Ensemble	dont act. ext. principale	Ensemble	dont act. ext. principale	Ensemble	dont act. ext. principale	Ensemble	dont act. ext. principale	Ensemble	dont act. ext. principale	Ensemble	dont act. ext. principale	
1956 et après	Moins de 15	16,4	2	175	-	16,7	-	16,7	-	174	2	-	-	-	-	24,6	-	
1951-55	15,19	16	2	175	1	175	1	175	1	174	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	
1946-50	20-24	5,0	7	170	1	174	1	174	1	174	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4	
1941-45	25-29	4,6	6	170	0	175	1	175	0	174	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	
1936-40	30-34	2,2	2	170	0	174	0	174	0	174	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	
1931-35	35-39	4,7	6	170	1	174	1	174	1	174	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	
1926-30	40-44	7,6	7,2	170	4	174	3	174	1	174	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	
1921-25	45-49	7,9	7,6	170	2	174	2	174	1	174	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	
1916-20	50-54	4,2	4,2	170	1	174	1	174	1	174	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	
1911-15	55-59	5,9	5,6	170	4	174	1	174	1	174	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	
1906-10	60-64	7,9	7,5	170	7	174	4	174	1	174	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	
1901-05	65-69	4,4	4,4	170	2	174	1	174	1	174	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	
1896-00	70-74	4,0	4,7	170	-	174	-	174	-	174	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	
1886 et avant	75 et plus																	
	Ensemble	4,1	4,1	170	7,2	174	3,4	174	2,6	174	4,17	4,17	4,17	4,17	4,17	4,17	4,17	4,17

SUPERFACE TOTALE



SAINT - AUGUSTINLUNDI 1<sup>er</sup> DECEMBRE 197519<sup>e</sup> FOIRE-CONCOURS DE VEAUX DE LAIT

organisée par la municipalité avec le concours de la coopérative Agricole de la commune.

15 PRIX DE 100 A 30 F.

TOTAL DES PRIX ET PRIMES 1.100 F.

— Inscription des veaux à concours jusqu'à 8 H.30

— A partir de 8 H. 30 opérations du jury

— Après la foire normale, vente aux enchères des 15 premiers prix

A V I S

A l'exception des produits des élevages sous contrat de vente, tout veau présenté peut participer au concours à condition qu'il soit un produit de l'élevage de la personne qui le fait inscrire.

Tout propriétaire dont le veau aura été retenu par le jury au premier triage recevra une prime de 20 F.

Les acheteurs et les éleveurs sont priés de se conformer aux instructions données sur place.

Pour l'inscription d'un veau à concours, il sera perçu 2F. à l'inscription .

Le MAIRE,  
Maurice MARTINIE

Le PRESIDENT DE LA FOIRE,  
Jean TOURNEIX .

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

COMMUNE DE SAINT-AUGUSTIN.

## DÉCLARATION

### VUE de l'attribution d'une Aide Exceptionnelle à certains Éleveurs

NOM et Prénoms du demandeur : .....

Adresse complète (lieudit) : .....

Numéro d'affiliation à la Mutualité Sociale Agricole : .....

Intitulé et Numéro de Compte Chèque Postal : .....

ou de Compte Bancaire : .....

Revenu cadastral (au 1-1-68) : .....

Superficie de la (ou des) exploitation(s) au 1-1-68 <sup>(1)</sup> : .....

Nombre de vaches présentes sur la (ou les) exploitation(s) au 1-9-68 <sup>(2)</sup> : .....

Numéro d'identification sanitaire de chaque vache :

N° .....				
N° .....				
N° .....				
N° .....				
N° .....				

Je, soussigné, certifie que tous les renseignements qui figurent dans la présente déclaration sont exacts, et qu'elle porte sur la totalité du cheptel de vaches que je possède.

SAINT-AUGUSTIN, le .....  
Signature du déclarant,

La présente déclaration écrite très lisiblement doit être exacte, sincère et complète. Toute déclaration inexacte expose son auteur à des sanctions. L'Administration effectuera tous les contrôles qu'elle jugera utiles.

La présente déclaration doit être retournée en Double exemplaire à la Mairie de la Commune du siège de l'exploitation avant le 5 novembre 1968, dernier délai.

(1) A l'exclusion des bois, étangs, bâtiments et terres incultes.

(2) Indiquer le nombre de vaches ayant vêlé au moins une fois. Formulaire : N° 50.38.43.

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT  
RURAL ET DES STRUCTURES

BUREAU SE - 1

MA/3/731

## DÉCLARATION

EN VUE DE L'ATTRIBUTION EN 1976  
DE CARBURANTS DÉTAXÉS  
POUR TRAVAUX AGRICOLES

### SURFACE TOTALE DE L'EXPLOITATION

	Superficie totale	
	Hectares	Ares
commune	-----	-----
commune	-----	-----
commune	-----	-----
<b>TOTAL</b>	-----	-----

déclare que le fournisseur chez lequel j'utiliserais mes tickets de détaxe est ----- à ----- le cas échéant ----- à -----

soussigné, certifie que les renseignements qui figurent au **RECTO** et au **VERSO** présente déclaration sont sincères et véritables et que la présente déclaration ind tous les matériels agricoles motorisés fonctionnant à l'essence, au pétrole fuel dont je dispose et que j'utilise effectivement sur mon exploitation.

**SAINTE AUGUSTIN** le -----

Signature du déclarant :

DATE :

Cachet  
et signature

La présente déclaration, remplie lisiblement (ne rien inscrire dans les parties en grisé), datée et signée, sera remise à la Mairie avant le 20 novembre 1975.  
Toute déclaration inexacte expose son auteur à des sanctions. L'Administration se réserve tout contrôle utile.

IN 5 03405 3 O F

N° 50-0298